

au contraire, utilisent des termes primaires qui ne sont jamais étendus à des collatéraux.

Morgan a d'abord conçu l'histoire de l'humanité en deux grands stades : la sauvagerie et la civilisation. Plus tard, dans *Ancient Society*, il introduisit un troisième stade : la barbarie. Selon lui, l'histoire de l'humanité peut alors se diviser en trois grands « stades » : la sauvagerie, la barbarie et la civilisation. Les deux premiers stades sont, en outre, sous-divisés en trois périodes : inférieure, moyenne et supérieure. Il existe une progression

« naturelle et nécessaire », dit Morgan, d'un stade à l'autre et nous retrouvons là le téléologisme de la théorie évolutionniste selon laquelle toute l'humanité, dans sa marche inéluctable du progrès, tend vers un but, la perfection. Outre ce dernier aspect, on a reproché à Morgan sa vision « unilinéaire » du développement de l'humanité. Selon ses critiques les plus sévères, Morgan aurait soutenu que ces différents stades étaient valables pour toutes les sociétés et que celles-ci passaient invariablement par chaque stade, mais il s'agit là d'arguments quelque peu caricaturaux qui font fi des analyses de Morgan. Ce que Morgan vise avant tout, c'est de montrer que les sociétés et leurs institutions évoluent et que l'humanité, dans son développement, est passée à travers certaines voies qu'il s'efforce ensuite de reconstituer. On pourrait soutenir que l'évolution selon Morgan est essentiellement matérialiste dans le sens où ce sont les changements dans les modes de subsistance qui vont différencier un stade de l'autre. Deuxièmement, l'homme est un être inventif, car c'est par ses inventions que la société va progresser. Enfin, la théorie de Morgan sous-entend une origine unique du genre humain, tous les hommes sont en quelque sorte sur la même échelle.

Nous pouvons maintenant examiner une à une les grandes étapes du développement des sociétés humaines selon Morgan.

1) *Le stade inférieur de l'état sauvage* : ce sont les premiers pas de l'humanité ; l'homme se nourrit de fruits et de noix, c'est-à-dire uniquement grâce à la cueillette ; c'est à cette période que se développe le langage articulé. Il n'y a plus de société vivante pour témoigner de ce stade qui prend fin avec l'invention du feu et de la pêche ;

2) *Le stade moyen de l'état sauvage* : avec le feu et la pêche, l'humanité s'étend sur des régions plus vastes ; les Polynésiens et les Aborigènes australiens sont des illustrations de ce stade ;

3) *Le stade supérieur de l'état sauvage* : il commence par l'invention de l'arc et des flèches et est exemplifié par certaines tribus indiennes

d'Amérique du Nord ;

4) *Le stade inférieur de la barbarie* : c'est l'invention de la poterie qui constitue la démarcation arbitraire, mais nécessaire, entre la sauvagerie et la barbarie ;

5) *Le stade moyen de la barbarie* : il se caractérise par l'usage architectural de la pierre, la domestication de l'animal et l'agriculture irriguée. Ces critères ne sont pas présents partout ;

6) *Le stade supérieur de la barbarie* : il débute avec la fabrication du fer (voir les tribus grecques antiques) ;

7) *La civilisation* commence avec l'alphabet phonétique et l'écriture.

Morgan considérait qu'il n'y avait plus d'exemples vivants des premiers stades de l'humanité. Néanmoins, certaines pratiques que l'on observait dans diverses sociétés pouvaient, selon lui, être considérées comme des survivances de stades antérieurs. Il devenait alors possible de reconstruire ces stades à partir de ces survivances. Ainsi, Morgan observa que les Hawaïens n'avaient pas de termes séparés pour désigner les oncles, les tantes, les neveux et les nièces. Tous les oncles et tantes étaient appelés « père » et « mère », tous les neveux « fils » et toutes les nièces « filles ». Morgan déduisit de cette « confusion terminologique » qu'elle n'était que la survivance d'un temps où un homme épousait sa sœur ; en effet, si j'appelle fils et filles les enfants de ma sœur, c'est que je suis en quelque sorte l'époux de ma sœur et ainsi de suite. En d'autres termes, les lignes de descendance collatérale sont ici assimilées aux lignes de descendance directe et :

« Nous avons donc le droit de supposer qu'avant la formation du système hawaïen, les frères et sœurs [...] se mariaient entre eux, au sein du même groupe » (Morgan, 1971, p. 468).